

PLAISANCE

La Marins de la Citadelle dénoncent des tarifs « à géométrie variable »

Les premières redevances sont arrivées dans les boîtes aux lettres des plaisanciers. La hausse de la tarification des postes d'amarrage, ils s'y attendaient. Mais pas dans cette mesure, ni sous cette forme.

Il y a quelques semaines, le comité des usagers du Syndicat mixte Dunkerque-Neptune (SMDN) qui gère les ports de plaisance de Dunkerque, informait les plaisanciers du projet de tarification des postes d'amarrage pour les cinq années à venir. Cette semaine, le projet s'est concrétisé puisque les premières lettres de redevances sont arrivées dans les boîtes aux lettres des plaisanciers. À y regarder de plus près, tous les bateaux seraient impactés... Les embarcations les plus petites seraient davantage concernées que les plus grosses. Ce qui frappe, c'est la complexité des tarifs qui varient selon les bassins (Marine, Commerce et Grand Large) et les tailles des bateaux, avec la subtilité que les mêmes bateaux payent plus cher d'un bassin à un autre. « Nous ne sommes pas contre les hausses, mais là, il s'agit d'une augmentation à géométrie variable, où les petits bateaux vont payer pour les gros ! On se demande bien

pourquoi, dénoncent les Marins de la Citadelle et leur président Yvon Quintin. Il n'y a aucun tarif identique ! »

Injuste et injustifiable

Exemple : dans cinq ans, un petit bateau (- de 6 mètres) du bassin de la Marine payera 286 euros de plus par rapport à l'année 2011, là où un bateau de 15 mètres aura connu une augmentation de 218 euros. Même démonstration encore plus flagrante dans le bassin du Commerce : un petit bateau payera 370 euros de plus par an contre 185 euros la plus grosse des embarcations. Injuste et injustifiable pour les marins de la Citadelle !

« Dans le même bassin, un bateau va payer deux à trois fois le prix. Nous sommes d'accord pour une augmentation, mais quand on regarde les hausses des associations privées (+ 1,8 %), on peut se poser des questions, illustre Yvon Quintin. D'autant que la qualité des services n'évolue pas. » Tous les marins présents lors de cet entretien y sont allés de leur exemple : fuite d'eau, ponton sans électricité, problème de disjoncteur, pendilles en mauvais état et inaccessibles à marée haute, pontons sales, accès temporaire payant aux autres bassins, ab-



Daniel Bellengé, Jean-Pierre Decodts, André Duthilleul, Yvon Quintin et Bruno Dekkers dénoncent, au nom des plaisanciers, la nouvelle tarification appliquée.

« À Dunkerque, les bateaux sont là pour faire joli. Ils servent juste à faire augmenter le prix de l'immobilier. »

sence de parking au bassin du Commerce, écluses en panne, impossibilité de passer la nuit... « Il y a des choses que nous signalons depuis des années. Il y a un ponton du bassin du Commerce qui n'a jamais eu de courant. Avec cette augmentation, est-ce que des services seront rendus ? Nous, on dit "non !" »

Autre argument, une hausse, les bateaux appointés

dans le bassin du Commerce en ont déjà essayé une : « Nous avons déjà subi une hausse suite à la construction des sanitaires, il serait donc injuste d'avancer cet argument pour justifier de tels écarts tarifaires, tempête Yvon Quintin. Sans compter que, pour le bassin du Commerce, nous avons un obstacle supplémentaire à passer. »

Les marins craignent que ce soit leurs poches qui finan-

cent les projets plaisance de la Darse 1, et rappellent la spécificité sociologique des plaisanciers dunkerquois. « Ici, on n'est pas à Saint-Tropez. Ceux qui ont des bateaux, ce ne sont pas des nantis. Ce sont souvent des ouvriers, il y a beaucoup de petits bateaux, c'est un peu l'esprit des jardins ouvriers ici... Nos bateaux, on y tient comme à la prune de nos yeux ! Ils ont une vocation sanitaire, puisque nous avons des personnes atteintes par l'amiante. »

Déjà remontés contre le projet du pont du Grand Large qui va les éloigner un peu plus de la mer, les plaisanciers se sentent acculés.

UN CHIFFRE

200 Les Marins de la Citadelle, c'est une association de 125 bateaux et 200 adhérents. Elle ne reçoit aucune subvention.

« On a l'impression qu'à Dunkerque, les bateaux sont là pour faire joli. Ils servent juste à faire augmenter le prix de l'immobilier. Dunkerque a le cul tourné vers la mer ! »

Ce jeudi, le conseil d'administration des Marins de la Citadelle, qui craint une privatisation des ports de plaisance, se réunit pour étudier les recours juridiques et étudier la validité d'une telle hausse. « On confond usagers et clients, là on se dirige vers une autre logique. On veut bien payer, mais une hausse de 1,8 à 2,3 % comme dans les structures privées qui ont répercuté l'augmentation du prix de services. Il n'y a aucune logique dans ces tarifs, aucun cohérence. Nous, les bateaux, on les aime depuis toujours. On ne veut pas arriver à une situation où on regarderait le bateau des autres depuis le quai. » Fin novembre, les Marins de la Citadelle ont envoyé une missive, comme une bouteille à la mer, à Michel Delebarre.

Suzanne URGAC